

## TENTATIVE DE RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA SITUATION AVEC LA MAIRIE afin de vous proposer une mise en contexte

- **Novembre 2019**, après des années d'une lutte commencée en 2010, la « phase 2 » du projet de « l' Éco-cité des Maraîchères » était abandonnée par la ville de Dijon, en prévision des élections municipales de 2020.
- **Fin 2020, début 2021**, François Rebsamen (maire de Dijon à ce moment là) annonçait, par voie de presse, finalement construire sur une zone des Lentillères (actuelle « bande est » dont les grandes cultures). En réaction à cela, la maison de l'Angle fut occupée.
- **Printemps en 2022** : premier vrai moment de contact direct avec nous lors de la fête de printemps où 3 élus sont venus nous parler (dont Philippe Lemenceau qui est resté notre interlocuteur principale jusqu'au bout) : ils nous ont proposé de commencer un dialogue pour explorer la possibilité d'un régularisation. On a consenti à participer à ce dialogue.
- **Fin 2022 et 2023** : Pendant cette première étape de dialogue, même s'ils ont mis du temps à le dire clairement et parce que nous l'avons demandé, nous avons compris que la mairie avait bien l'objectif d'implanter un projet d'urbanisation sur une partie du quartier à savoir le long de la rue Docteur Bertillon (là où il y a la Chouchou, le Bois joli, le BMX, le Foufournil et la moitié des jardins des Petites Lentillères - mais plus les Grandes cultures, que nous avons réussi à préserver, car portant un intérêt agricole pour la Mairie aussi), mais sans nous dire quel était ce projet d'urbanisation (ça nous le découvririons plus tard, comme le reste des habitant.es de Dijon, lors d'une réunion publique organisée par la Mairie en juin 2024)
- **En Janvier 2024**, Rebsamen, la veille d'une réunion prévue entre la Mairie et les Lentillères et alors que des visites techniques avaient déjà été faites, annonce dans un entretien du journal Le Bien Public, qu'il suspend le dialogue avec les Lentillères jusqu'à ce qu'on accepte d'abandonner la Bande Est.
- **Juin 2024** : suite à une réunion publique ouverte à « tous les dijonnais » sauf à nous, Rebsamen annonce publiquement son projet de 80 logements sur la Bande-est, la réunion où plusieurs habitant.es de l'éco-quartier ont apporté leur soutiens au quartier, se fini par la décision de Rebsamen de faire un référendum, idée abandonnée, par Nathalie Koenders qui lui succédera.
- **Septembre 2024** : après plusieurs mois de discussion interne aux Lentillères, on a envoyé notre réponse à cet ultimatum. Dans un mail nous expliquions pourquoi il ne nous était pas possible de répondre définitivement 'oui' ou 'non' vu qu'on ne savait pas du tout ce que la Mairie envisageait, mais on proposé plusieurs pistes pour sortir de cette

impasse. La mairie n'a pas accepté notre réponse et le dialogue n'a pas repris.

- **En Janvier 2025** : une cabane a brûlé dans le quartier et la mairie nous a attaqué de manière diffamante dans les médias, avec des menaces d'expulsion.
- **Mars 2025** : Pour reprendre l'initiative on a de nouveau proposé une réunion avec Nathalie Koenders, nouvelle maire de Dijon. Elle a accepté et a signalé que la possibilité d'une régularisation (sauf la bande est) restait ouverte, mais nous a clairement menacé d'expulsion sur la totalité des Lentillères si on ne partait pas de la Bande Est à un moment donné.
- On avait étudié les contrats des autres lieux autogérés en France et on a alors proposé à la Mairie un « bail emphytéotique » comme proposition maximaliste, car ça nous aurait donné des droits proches de ceux d'un propriétaire et pour une longue durée. La Mairie a refusé cette proposition et à la place nous a dit qu'ils feraient une convention « de mise à disposition » similaire au contrat de l'Espace Autogéré des Tanneries et que les discussions pouvaient reprendre uniquement si on acceptait de délaissier la Bande-est.
- **Été 2025** : on a rediscuté en interne sur comment répondre à cet ultimatum. Notre première réponse était de dire qu'on était prêt.es à signer un contrat seulement pour les 7 ha (donc implicitement que la Bande-est restait squattée). Ils n'ont pas accepté et ont demandé un engagement à ce qu'on quitte la Bande-est quand le SPLAAD (société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise) en aurait besoin
- Face à cette impasse, on a répondu 'oui' mais avec trois conditions :
  - Un contrat qui nous semble acceptable pour les 7 ha
  - Une vraie concertation publique sur leur projet pour la Bande-est
  - On partira seulement quand il aura un permis de construire « purgé de tout recours », et que les travaux étaient prêt à commencer.
- Il y avait aussi l'idée de demander que les terres agricoles (notamment les petites Lentillères) ne soient pas bétonnées, mais ça n'a pas été accepté comme condition. Après avoir envoyé notre réponse à la Mairie et au journal Le Bien Public, plusieurs personnes ont exprimé avoir beaucoup regretté que ça n'était pas inclus dans la liste des conditions.
- La Mairie a alors accepté de reprendre la dialogue, et de rentrer dans une phase de négociation sur deux contrats : un pour la Bande-est, et l'autre pour le reste du quartier.
- **Pendant l'automne 2025 et printemps 2026**, une équipe de personnes mandatées par l'AG de lutte des Lentillères a rencontré plusieurs fois une équipe de la mairie (Philippe Lemanceau, élu et adjoint, et des

tecnicien.nes )pour travailler sur ces contrats et trouver des conditions acceptables des deux cotés.

- Sur nos autres conditions :
    - Vraie consultation publique : Le mairie ne s'est pas engagée à aller plus loin que les consultations qu'ils font habituellement, et ont répondu qu'il y avait souvent des consultations avec les habitant.es de l'éco-quartier.
    - Départ de la bande est : la mairie est d'accord pour que ce soit après le dépôt d'un permis de construire, mais on pas accepté que ce soit après un permis purgé de tout recours. Ils ont proposé comme alternative un délai minimum de 18 mois après la signature des deux contrats (plus de précisions plus bas)
    - Sauvegarder les petits jardins : aucun engagement de ne pas bétoniser les petits jardins de la part de la ville, ils ont seulement dit que le projet sur la bande est n'est pas encore défini et qu' ils seront ouverts à considérer des options pour les intégrer au projet.
-